

Concours et Examens

Concours pour le recrutement de Bibliothécaires de la Ville de Paris

Le 26 novembre 1957 ont eu lieu les épreuves écrites du concours pour le recrutement des bibliothécaires de la Ville de Paris. Les sujets proposés aux candidats étaient les suivants :

Bibliographie

Quels sont les problèmes que pose le choix des nouveautés dans une bibliothèque municipale de lecture publique du type bibliothèque municipale de Paris ?

Quelles sont les publications périodiques qui peuvent vous aider à résoudre ces problèmes ?

Sujet littéraire

« Entre peuples civilisés, on échange avec profit réciproque les marchandises, les industries, les découvertes de la science et de l'érudition ; on n'échange pas les choses de l'esprit sans perte pour chacun. Je ne sais point d'importations littéraires qui auraient ajouté aux facultés créatrices d'un pays ».

Expliquer et discuter ce jugement de Nisard.

Ont été définitivement admises (Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris, 11 janvier 1958, p. 83) :

Mlles MAZE (Suzanne), GENRE (Micheline) et BOYER (Clémence).

Concours de bibliothécaires

L'épreuve écrite du concours pour le recrutement des onze bibliothécaires a eu lieu le 2 décembre 1957. Le sujet proposé aux candidats était :

« On parle beaucoup de la réforme de l'enseignement. Estimez-vous qu'il y ait lieu d'envisager également une réforme des bibliothèques ? et dans quel sens ? Illustrez votre exposé d'exemples empruntés à telles bibliothèques que votre expérience professionnelle et votre expérience de lecteur vous ont donné l'occasion de mieux connaître ».

Sur 42 candidats inscrits ont été déclarés définitivement admis (arrêté du 8 janvier 1958, *J. O.*, 22 janvier 1958, p. 810) :

Mlle TRAISSAC (Elisabeth) ; Mlle THOMAS (Paule) ; M. MONTEIL (Jean) ; Mlle TORCHY (Thérèse) ; M. MICHEL (Olivier) ; M. DROUHET (Yves) ; Mlle LETELLIER (Sylvie).

Liste supplémentaire : Mlle FONTES (Anne-Marie) ; Mlle RIMBERT (Gracieuse) ; Mlle CONDAMIN (Jeanne) ; Mlle ENJOLRAS (Yvette).

Concours de sous-bibliothécaires

Les épreuves écrites pour le recrutement de vingt-quatre sous-bibliothécaires ont eu lieu les 11 et 12 décembre 1957 :

1° *Composition française* : « Quelles sont, selon vous, les qualités essentielles que doit avoir un sous-bibliothécaire pour remplir les diverses tâches qui peuvent lui être confiées? »

2° *Administration* : « Extraire les éléments essentiels d'un article de Mlle Salvan paru dans le tome III des *Cahiers des bibliothèques de France* : Les Bibliothèques et l'Université 1955 (Paris, 1957), de la page 110 à la page 115 incluse ».

3° *Dactylographie* : Copie dactylographiée d'un devis de l'atelier de reliure de la Bibliothèque nationale pour la restauration de divers volumes et d'une fiche de catalogue en langue néerlandaise.

4° *Rédaction de fiches.*

Sur les dix-huit candidats qui se sont présentés, ont été déclarés définitivement admises (arrêté du 22 janvier 1958, *J. O.*, 26 janvier 1958 p. 973) :

Mme MÉRIOT (Paulette) ; Mlle RICHARD (Christiane) ; Mlle DEBARD (Paule) ; Mlle BRUNEAU (Suzanne) ; Mlle LAROCHE (Marguerite) ; Mlle BENOIT (Hélène) ; Mme BANCAREL (Marie-Louise) ; Mlle VINCENT (Colette) ; Mlle LELIEVRE (Geneviève) ; Mlle NOEL (Anne-Marie) ; Mlle CLÉMENT (Jeanine) ; Mlle FABRE (Danièle).

Concours pour le recrutement de bibliothécaires-adjoints de la ville de Paris

Un concours pour le recrutement de bibliothécaires-adjoints de la Ville de Paris s'est ouvert le 28 janvier 1958. Les épreuves écrites comportaient :

Culture générale : Au moment où vous commencez à vous orienter vers une spécialisation littéraire, vous réfléchirez au conseil que donnait Voltaire à une jeune correspondante qui le consultait sur le choix de ses lectures :

« Je vous invite à ne lire que des ouvrages depuis longtemps en possession des suffrages du public et dont la réputation n'est point équivoque. Il y en a peu, mais on profite bien davantage en les lisant qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés? »

(Lettre du 20 juin 1756, citée par Lanson dans « Choix de Lettres du XVIII^e siècle » : p. 136).

Rédaction de fiches : Parmi les cinq ouvrages distribués, pour l'ouvrage suivant : Ceram, *Des Dieux, des Tombeaux, des Savants*, établir la fiche principale et toutes les fiches secondaires.

Pour les autres ouvrages ne faire que la fiche principale et indiquer à droite de la fiche, dans la colonne réservée à cet effet, les vedettes des fiches secondaires qu'il y aurait lieu d'établir.

Faire en outre une fiche de prêt par volume.

Bibliographie : Un étudiant doit préparer une étude sur la philosophie de Descartes. Quelles ressources une bibliothèque municipale devrait-elle lui offrir sur ce sujet?

Bibliographie enfantine : Quelles sont les principales collections de livres pour la jeunesse (contes, romans, ouvrages documentaires) que vous choisiriez pour des enfants de 14 à 16 ans?

Justifiez les raisons de votre choix.

Ont été définitivement admis (*Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 19 mars 1958, p. 607) :

Mlles CROTTE (Suzanne), LAULAN (Marthe), Mme FAIVRE (Marie-Thérèse) et Mlle BUDELLOT (Hélène).

Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire

Les épreuves écrites au certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire ont eu lieu les 4, 5, 6 et 7 novembre 1957. Les candidats eurent à traiter les sujets suivants :

Histoire des civilisations, des sciences et des techniques (deux sujets au choix) : 1° Le développement des sciences de l'homme a-t-il marqué l'évolution des idées en matière de colonisation? — 2° Le machinisme, la littérature et l'art au XIX^e siècle.

Administration, organisation et fonctionnement des bibliothèques : Comment peut-on organiser le service public avec un personnel réduit dans une bibliothèque municipale comprenant un fonds ancien et une réserve, un fonds local, un fonds de documentation et d'études et un fonds de lecture publique et libre accès avec un « coin » pour les enfants.

Bibliographie : Quels sont les principaux instruments de recherche en langue française dont disposent les bibliothécaires de bibliothèques municipales pour avoir régulièrement des comptes rendus analytiques et critiques sur les ouvrages de la production courante française pour adultes et pour enfants? Donnez-en les principales caractéristiques.

Histoire et technique du livre : Donnez les caractéristiques essentielles du livre en France au XVII^e siècle (typographie, illustration, reliure).

Rédaction de fiches : Quatre ouvrages en langue française, deux ouvrages étrangers dans la ou les langues choisies par le candidat et un ouvrage du XVII^e siècle en langue latine.

Epreuves spéciales :

a) *Bibliothèques de malades* : Rôle des médecins et du personnel hospitalier dans les bibliothèques de malades. Leurs relations avec le bibliothécaire. (On envisagera les problèmes posés par les divers types de maladies et leur traitement.)

b) *Bibliothèques d'enfants* : Dans quelle mesure peut-on utiliser des moyens audio-visuels dans une bibliothèque pour enfants?

c) *Bibliothèques d'entreprises* : Quelle place faire dans une bibliothèque d'entreprise aux livres de vulgarisation et d'anticipation scientifiques.

Option : Bibliothèques d'Instituts et de laboratoires : Cadre de classement des livres, périodiques et documents dans une bibliothèque spécialisée.

Par arrêté du 13 décembre 1957 (*J. O.* 27 décembre 1957, p. 11770) la liste d'admission a été fixée ainsi :

Mention assez-bien : Mme STROE, née CHAUVEL (Christiane) ; Mlle TOUZÉ-DEMINEAC (Elisabeth).

Mention passable : Mlle DUTHOIT (Brigitte) ; Mme LE BOTERF, née BOLO (Hélène) ; M. AYANIAN (Paul) ; M. NOELL (René) ; Mlle MAY (Denise) ; Mlle GIZARD (Marie-Françoise) ; Mlle HURÉ (Antoinette) ; Mlle LE GAL LA SALLE (Anne-Marie) ; Mlle LEYVASTRE (Colette) ; Mlle PEYTOU (Pierrette) ; Mlle PASQUIER (Françoise).

Quatre candidats ont obtenu la qualification de bibliothécaire des bibliothèques d'Instituts et de laboratoires :

M. AYANIAN (Paul) ; Mlle LE GOFF (Marie-Thérèse), déjà titulaire du C.A.F.B. ; Mme LE BOTERF (Hélène) ; Mlle CARON (Geneviève), déjà titulaire du C.A.F.B.